

Rapport annuel de l'association « Swiss-Humanity Initiative » pour l'année de fondation 2024 et l'année 2025

Compte tenu de la catastrophe humanitaire qui se profilait dans la bande de Gaza depuis l'attaque et le massacre commis par le Hamas le 7 octobre 2023, ainsi que des bombardements continus d'Israël ayant alors fait plus de 30'000 morts, l'association Swiss-Humanity a été fondée à la suite de la publication d'un appel au Conseil fédéral et au Parlement à respecter les obligations du droit international et les Conventions de Genève et ainsi de maintenir le financement de l'UNRWA. En plus, nous avons demandé un cessez de feu et la libération de tous les otages. Cet appel a été publié le 29 avril 2024 dans plusieurs journaux sur une page entière (NZZ, Le Temps, La Liberté, Der Bund). Il a été signé par plus de 400 personnalités et citoyens, dont des anciennes conseillères fédérales, des secrétaires d'Etat et des ambassadeurs et l'ancienne procureure de la Cour Internationale de Justice. Lors d'une assemblée constitutive le 12 novembre 2024 les statuts ont été approuvés. Le 2 décembre 2024, le nom a été modifié en « Swiss-Humanity Initiative », conformément à la décision de l'assemblée générale extraordinaire qui avait précédé et nous avons créé un conseil consultatif composé d'anciens ambassadeurs.

Le but prévu dans les statuts est le suivant :

Article 2 : Objectif

1. L'Association a pour but de faire respecter les valeurs humanitaires de la Suisse dans l'esprit des Conventions de Genève.
2. L'Association est déterminée à se conformer et à défendre les engagements liés à la Charte des Nations Unies, dont la Suisse est signataire.
3. L'Association s'engage au sein de la société et de ses parties prenantes à défendre les valeurs humanitaires et le respect du droit international qui les régit.

Pour le travail de lobbying au Parlement, nous avons mandaté l'agence ComCoeur, basée à Berne et bien connectée avec le PLR.

L'une de nos premières tâches fut la campagne en faveur de l'UNRWA, après que les commissions de politique extérieure du Conseil des États et du Conseil national ont décidé de supprimer tout soutien financier à l'UNRWA.

La décision de la commission du Conseil des États a été prise grâce à la voix prépondérante du président, le 17 janvier 2025. Elle repose sur la motion Zuberbühler (UDC). Cela faisait suite à la décision du Parlement israélien de classer l'UNRWA comme organisation terroriste et de lui interdire toute activité à Gaza. Israël avait avancé l'allégation non prouvée selon laquelle des employés de l'UNRWA auraient coopéré avec le Hamas.

Deux rapports d'experts mandatés par l'ONU et dirigés par l'ancienne ministre française des Affaires étrangères, Mme Colonna, ont certes identifié des besoins de réforme au sein de l'organisation et formulé des recommandations, mais n'ont trouvé aucun indice de collaboration avec le Hamas.

Dès le 7 décembre 2024, des représentants des universités suisses et des artistes ont adressé une lettre ouverte au Conseil fédéral et au Parlement, demandant notamment la poursuite des paiements à l'UNRWA. Nous avons co-signé cette lettre.

Nous avons invité, en amont des auditions parlementaires, l'ancien président de la Knesset, conseiller d'Ehud Olmert et président intérimaire d'Israël, Avraham Burg, en Suisse.

Un entretien et un déjeuner avec des parlementaires ont été organisés le 17 mai 2024, ainsi que plusieurs interviews dans **Le Temps**, **Der Bund**, le **Tages-Anzeiger** et sur Radio DRS. Quatorze parlementaires ont participé à la réunion et au déjeuner. A. Burg a clairement expliqué aux responsables politiques que le sionisme religieux, en tant que forme étatique, est inadéquat car il rend impossible une solution à deux États et une coexistence pacifique avec la population arabe d'Israël.

Par 25 voix contre 19 et une abstention, la petite chambre a rejeté le 18 mars 2025 la motion du conseiller national David Zuberbühler (UDC/AR), qui souhaitait obliger le Conseil fédéral à suspendre immédiatement les contributions suisses à l'UNRWA et à garantir qu'aucun soutien financier ne lui soit accordé à l'avenir. Cette proposition est désormais écartée.

Le Parlement a transmis au Conseil fédéral une autre motion. Celui-ci devra s'engager auprès de l'ONU pour une solution de remplacement à l'UNRWA et examiner des alternatives — par exemple l'intégration de l'aide aux Palestiniens dans le Haut-Commissariat aux Réfugiés (HCR).

Ce succès est notamment dû à notre travail et au soutien important de l'agence ComCoeur et d'A. Burg.

En mai 2025, nous avons contribué à une lettre ouverte adressée au Conseil fédéral et au Parlement pour la protection du droit international humanitaire à Gaza, soutenue par les organisations suivantes :

- * Voix juive pour la démocratie et la justice en Israël/Palestine (JVJP)
- * Swiss Humanity Initiative
- * Amnesty International Suisse
- * Palestine Solidarity Switzerland
- * Forum pour les droits humains en Israël/Palestine
- * medico international suisse
- * Médecins du Monde Suisse
- * Conseil suisse pour la paix
- * Ina Autra Senda – Swiss Friends of Combatants for Peace
- * Frieda – Organisation féministe pour la paix
- * Justice et paix en Palestine (GFP)
- * Groupe pour une Suisse sans armée
- * Campax
- * Association Suisse–Palestine
- * Églises réformées Berne–Jura–Soleure
- * Focus Monde

Pour positionner notre travail en Suisse à l'avenir, nous avons organisé deux conférences, le 24 avril 2025 et le 17 novembre 2025, afin d'établir les bases de notre stratégie. Celle-ci doit être adoptée lors d'une séance du comité le 19 février 2026. La stratégie guidera nos futurs projets, mandats et l'éventuelle extension géographique de nos activités. Une fois terminé, nous publierons le document final pour les membres et le public.

Face à la situation humanitaire catastrophique à Gaza — où presque toutes les infrastructures ont été détruites et où l'on déplore plus de 70'000 morts — se sont ajoutés aux crimes de guerre tels que la suspension de l'approvisionnement alimentaire pendant trois mois et l'échec de la « Gaza Health Foundation » israélo-américaine, le retrait de licence de 37 ONG, dont Médecins sans Frontières et Médecins du Monde. Cette décision aggrave encore la situation humanitaire.

En janvier, Israël a détruit et exproprié le siège principal de l'UNRWA à Jérusalem-Est.

Swiss-Humanity Initiative s'efforce donc, en vue de la session de printemps, de convaincre les commissions de politique extérieure de déposer des interpellations et motions.

En amont, nous avons organisé fin 2025 un dîner avec des parlementaires et la présidente de Médecins sans Frontières, afin d'attirer l'attention sur la situation humanitaire.

La commission de politique extérieure CPE va siéger du 16.02.2026 au 17.02. 2026. Pour la préparation de cette séance, ComCoeur a envoyé en début janvier une information aux membres que l'agence connaît personnellement (Simon Michel PLR, Laurent Wehrli PLR, Hans-Peter Portmann PLR, Christine Buillard Marbach Le Centre), ensemble avec Andreas Schneitter du Forum Menschenrechte Israel / Palästina (qui a informé la gauche Molina, Arslan, Badertscher, Farah, Gredig, Fehlmann Rielle). Il y aura une séance de coordination avec Alliance Sud, Amnesty International, MSF, Forum für Menschenrechte Israel und Palästina dans la semaine du 9 février.

Les thèmes des interventions portent sur la liberté de la presse à Gaza, l'accès sans entrave à l'aide humanitaire, le soutien au CICR concernant la visite de prisonniers palestiniens en Israël, ainsi que la situation en Cisjordanie. Plusieurs parlementaires ont déjà donné leur accord, et une motion pour l'aide humanitaire a été signée par des représentants de tous les partis. En tant qu'État dépositaire des Conventions de Genève et État membre du Statut de Rome, la Suisse a une responsabilité particulière de faire respecter le droit international humanitaire afin de protéger la population civile et de prévenir et poursuivre les crimes de guerre. Quelles mesures politiques et/ou diplomatiques spécifiques la Suisse a-t-elle prises ou envisage-t-elle de prendre dans ce cas précis.

En tant que médiateur de l'accord de cessez-le-feu actuel, le gouvernement des États-Unis est en mesure de garantir le respect de l'accès sans entrave à l'aide humanitaire requis par cet accord et par la résolution 2803 du Conseil de sécurité des Nations Unies. La Suisse devrait user de ses voies diplomatiques auprès des États-Unis pour obtenir le rétablissement de la procédure d'enregistrement antérieure des ONG internationales et un accès sans entrave des organisations humanitaires à la bande de Gaza. Le partage des données personnelles du personnel local des ONG internationales contrevient aux normes européennes de protection des données et expose ce personnel à des risques importants. Les 579 décès confirmés de travailleurs humanitaires dans la bande de Gaza démontrent que leur protection est insuffisante et encore davantage compromise par les campagnes de diffamation orchestrées par certains politiciens israéliens. Comment la Suisse soutient-elle les organisations concernées afin de garantir la protection, conformément à la loi, des données sensibles de ces personnes – et donc leur protection à elles-mêmes ?

Nous espérons des retours positifs de la part des commissions et des décisions marquantes du Parlement.

Notre travail d'information repose aussi sur les films et le cinéma. Un lien du reportage de Temps Présent de la RTS et Reporter de F24, 30 jours pour sauver

l'UNRWA a été mis en ligne sur le site de SHI. Ensuite, le documentaire 75 ans d'une histoire provisoire, réalisé par N. Wadimoff et L. Saleh, produit par Irène Challand et coproduit par la RTS, pour l'émission Histoire Vivante a permis d'organiser des discussions informatives et constructives. Il a d'abord fait l'objet d'une soirée événementielle au FIFDH à Genève, en mars 2025, en présence notamment de Philippe Lazzarini et a parallèlement été projeté au cinéma Rex à Berne pour les Parlementaires et d'autres personnes, sur invitation de SHI et ComCoeur. Le film a aussi été projeté à Genève et Riccardo Bocco, membre du comité et également expert interviewé dans le film, a participé à plusieurs panels qui ont suivi les projections.

En mai 2025, la Cinémathèque suisse a projeté le film devant une salle pleine et en proposant une discussion animée par le directeur de l'institution. D'autres projections ont eu lieu en juin à l'Institut du Monde arabe à Paris, introduite par Jack Lang, à Bruxelles, à Dakar puis à l'automne à la Fabrique de la démocratie à Paris, à Bordeaux, à Sierre, dans le cadre des Rencontres Orient-Occident, à Nyon, dans le cadre de Visions du Réel et à La Chaux-de-Fonds.

L'invitation du film dans la section Panorama suisse le 22 janvier 2026 aux Journées de Soleure a aussi été un grand succès. ComCoeur en a profité pour rappeler les préavis de droit de la CIJ concernant l'UNRWA et inviter les membres de la Commission de Politique Extérieure du parlement à cette projection, leur adressant également un lien du film sous-titré en allemand et en anglais. Le Président de SHI a été invité à participer au panel qui a suivi la projection de Soleure, devant une salle pleine et en présence, notamment du Vice-Président de l'Association Suisse-ONU. Cela laisse entrevoir d'autres projections suivies de discussions en Suisse alémanique à Bâle, à Zürich et au Tessin.

Dans le cadre de notre coopération avec d'autres organisations, nous avons récemment mis en place une collaboration avec la Société Suisse-ONU.

Je souhaite enfin remercier vivement mes collègues du comité, notre conseil consultatif, nos membres ainsi que nos sponsors pour leur soutien, et j'espère une collaboration toujours fructueuse afin de défendre ce qui fait la valeur la plus précieuse de notre pays : la protection du droit international humanitaire.

Votre président,

Stephan Stadler